Lien avec la page du site Internet : *www.ecf.asso.fr/Auto-ecole/NPG-Conduite/ECF-NPG-CONDUITE-CLERMONT-FERRAND*

# MODE DE FINANCEMENT

**Le CPF pour financer votre permis B**

Pour vous permettre de mener à bien ce projet, utilisez vos droits du compte personnel de formation dès maintenant pour le préparer, sous réserve de satisfaire aux conditions d'utilisation.
Attention, les permis B1 et BE ne sont pas concernés.
Rendez-vous sur votre espace CPF !

**Qui est concerné ?**

Tout salarié ou demandeur d'emploi ayant acquis des heures au titre du compte personnel de formation (CPF), et souhaitant mener à bien un projet professionnel, ou une sécurisation professionnelle.

Les conditions d'inscription

- Cette formation "permis de conduire B" doit s'inscrire dans une démarche de projet professionnel et participer à la sécurisation de votre parcours professionnel
- Vous ne devez pas faire l'objet d'une annulation ou invalidation de votre permis de conduire

L'école de conduite ECF NPG Conduite est éligible au CPF car nous :

- avons procédé à la déclaration d'activité prévue par le code du travail
- respectons les critères permettant de s'assurer de la qualité des actions de formation
- sommes inscrit par les organismes financeurs dans leur catalogue de référence.

**Aide de la REGION,**

Aide destinée au financement au permis de conduire B pour les jeunes de 15 à 25 ans.

**Permis à 1€ / jour (pour les 15/25 ans)**

Financez votre projet de formation avec un taux 0% à hauteur de 30€/mois à hauteur maximum de 1200€

**Aide Pôle Emploi :**

Voir conditions sur site :
*https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1719*